

Le père Eymard avait même esquissé un premier projet de l'OEuvre ; il en avait décrit l'esprit en ces quelques lignes que nos lecteurs ecclésiastiques nous sauront gré de reproduire ici :

“ Les prêtres associés du Très Saint Sacrement vivront de la vie eucharistique de Jésus-Christ, qui consiste surtout dans l'abnégation de soi et dans l'amour de l'immolation.

“ Ils se rappelleront qu'ils doivent se dévouer à propager et à défendre le règne eucharistique de Notre-Seigneur, lancés sur le monde comme les incendiaires de son amour.

“ Ils travailleront sous les auspices de Marie, adoratrice au Cénacle ; car, par cette douce Mère, on va plus vite et plus suavement à Jésus.

“ Ils dirigeront leurs études, leur zèle et leur piété vers l'Eucharistie.

“ Ils se souviendront que leur premier devoir est celui de l'adoration personnelle : *nos autem orationi instanter erimus*, et qu'ils doivent assurer là, dans la prière, le succès de leur ministère.

“ Et ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples, comme Moïse du Sinai, comme les apôtres du cénacle, pleins de feu pour annoncer sa parole et procurer sa gloire : *et ministerio verbi*.

“ Ils s'engageront à soutenir, en toutes circonstances, les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre, par tous les moyens possibles, l'usage de la visite au Très Saint Sacrement et de la communion fréquente.

“ En un mot, que dans tous leurs actes, dans toutes leurs fonctions, ils s'unissent à Jésus-Eucharistie, prêtre éternel, le modèle et la grâce du sacerdoce.”

L'obligation essentielle des associés est de faire chaque semaine une heure d'adoration en présence du Très Saint Sacrement exposé ou résidant au Tabernacle.—Le jour et l'heure de cette adoration sont laissés au choix de chacun.

On reçoit pour chaque mois un billet d'adoration, sur lequel doivent être marquées les heures d'adoration. A la fin du mois on renvoie au centre de l'Association les billets signés, qui sont alors déposés au pied du trône sur lequel Notre-Seigneur reste jour et nuit exposé.

De plus, avec les billets mensuels, les associés reçoivent une chronique qui est comme le petit journal de l'OEuvre, et qui met ainsi en correspondance les associés de tous les pays du monde. Un sujet d'adoration est aussi envoyé chaque mois aux associés ; le tout sans aucune contribution.

De précieuses et nombreuses indulgences ont été accordées à l'OEuvre par Pie IX, de sainte mémoire, et par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII (1).

(1) Pour se faire inscrire membre de l'association des prêtres adorateurs, il faut envoyer ses noms et prénoms au R. P. Beaudry, supérieur du collège de Joliette, ou directement au R. P. directeur de l'OEuvre, à Bruxelles, Chaussée de Wavre 197 bis, Belgique.